

# SUR LES SENTIERS DE LA MICHNA



Baba Metsia Chapitre 7 Michna 1



# Tout est selon l'usage de l'endroit

20

#### הפועלים –

les ouvriers que l'on embauche pour une journée complète.

#### ואַמַר לַהֵם –

plus tard, lorsqu'il les avait déjà embauchés.

#### לַהַשָּׁכִּים –

commencer à travailler avant le lever du soleil.

### קַבְעֲרִיב –

finir de travailler après le coucher du soleil.

#### לְבוֹפָן –

les obliger.

#### לַזוּדָ –

donner à manger.

#### לַסַפֵּק בִּמִתִיקָה –

donner de la nourriture sucrée.

#### - פמנהג המדינה

selon la coutume du lieu.

#### הכֹל –

toutes les conditions de travail. – וּפָּטַק

il s'est engagé.

#### בְשַׁעַתוֹ –

à l'époque où il était roi.

#### פַת וִקְטָנִית –

la nourriture que l'on consomme habituellement en ce lieu.

הַשּׂוֹבֵר אֶת הַפּּוֹעֲלִים וְאָמֵר לָהֶם לְהַשְׁכִּים וּלְהַעֲרִיב, מְקוֹם שָׁנָּהֲגוּ שֶׁלֹא לְהַשְׁכִּים וְשֶׁלֹא לְהַעֲרִיב – אֵינוֹ

רַשַּׁאי לְבוֹפֶן.

מְקוֹם שֶׁנְּהֲגוּ לְזוּן – יְזוּן, לְסַפֵּק בִּמְתִיקָה – יְסַפֵּק,

הַכֹּל כִּמִנְהַג הַמִּדִינָה.

מַעֲשֶׂה בְּרַבִּי יוֹחָנָן בֶּן מַהְיָא שֶׁאָמֵר לִבְנוֹ: צֵא שְׂכֹר לְנוּ פּוֹעלים.

הָלַךְ וּפָסַק לְהֶם מְזוֹנוֹת.

וּכִשֶׁבַּא אֱצֵל אַבִיוּ, אַמַר לוֹ:

- בָּנִי, אַפָּלוּ אַתַה עושה לַהֵם כִּסְעוּדַת שָׁלֹמה בְּשַעַתוֹ

לֹא יָצָאתָ יְדֵי חוֹבָתְךּ עִפָּהֶן, שֶׁהֵן בְּנֵי אַבְרָהָם יִצְחָק

ּוַיְעַקֹב.

אֶלֶא, עַד שֶׁלֹא יַתְחִילוּ בַּמְלָאכָה צֵא וֶאֱמֹר

לְהֶם: עַל מְנָת שָׁאֵין לְכֶם

עַלַי אֱלָא פַת וִקְטָנִית בְּלְבַד.

רַבָּן שִׁמְעוֹן בֶּן גַּמְלִיאֵל אוֹמֵר: לֹא הָיָה

צָרִיךְ לוֹמַר, הַכּל כִּמִנְהַג הַמִּדִינַה.





Celui qui embauche des ouvriers et leur dit de [commencer le travail] avant le lever du soleil et [d'arrêter le travail] après le coucher du soleil, [s'il se trouve en] un lieu où c'est l'usage de ne pas commencer tôt et d'arrêter tard – il n'a pas le droit de les contraindre.

[S'il se trouve dans] un lieu où c'est l'usage de [les] nourrir ; il [les] nourrira ; de [leur] donner des aliments sucrés, il [leur] donnera.

Tout est selon l'usage de l'endroit.

[Voici] l'histoire de Rabbi Yo'hanan ben Matiya qui a dit à son fils : « Va, embauche-nous des ouvriers ». Il est allé, et s'est engagé à leur donner de la nourriture.

Lorsqu'il est venu chez son père, celui-ci lui a dit :

- « Mon fils, même si tu leur fais [des repas] comme le repas de Chlomo à son époque
- tu n'es pas quitte envers eux, car ils sont des enfants d'Avraham, d'Its'hak et de Yaakov.

Avant qu'ils ne commencent le travail, va leur dire : « [Je vous embauche] à condition que vous n'ayez [le droit d'exiger] de moi que du pain et des légumineuses ».

Rabbi Chimon ben Gamliel dit : « Il n'était pas nécessaire de [le] dire, tout est selon l'usage de l'endroit ».

Notre voyage à travers la Michna nous emmène vers les lois concernant les <u>ouvriers</u>. Nous allons tout d'abord étudier la première Michna du chapitre 7 qui traite des <u>conditions de travail</u>, puis nous passerons au chapitre 9 où nous étudierons à <u>quel moment il faut payer les salaires</u>.

# **Objectifs**

#### En étudiant cette Michna:

- Vous apprendrez comment sont fixées les conditions d'emploi d'un ouvrier.
- Vous comprendrez pourquoi Rabbi Yo'hanan ben Matiya a dit qu'il fallait préparer aux ouvriers un repas plus copieux que celui offert par le roi Chlomo.
- 3. Vous comprendrez le lien entre cette histoire et notre Michna.

# Les histoires citées dans la Michna

Dans la Michna, une **histoire** peut avoir plusieurs fonctions :

- **1. Etablir un din –** lorsqu'une histoire relate le comportement d'un Tanna dans une certaine situation.
- 2. Établir un autre din lorsqu'une histoire vient contredire ce qui a été dit auparavant, et apporte ainsi une ma'hloket.
- **3. Expliquer un din –**lorsqu'une histoire apporte une explication au din.

Afin d'étudier correctement une histoire dans la Michna, il faut analyser la raison pour laquelle elle est citée.

# Plan du texte **Exercice 1**

- 1. Ajoutez un trait dans le texte de la Michna pour séparer les deux parties : la récha et la séfa de la Michna.
- 2. Organisez la récha de la Michna sous forme de tableau où vous indiquerez le mikré et le din.

mikré	din

3. Dans la récha de la Michna, quelle phrase est un <i>klal</i> (principe gé <mark>né</mark> ral) ?		
Les conditions d'embauche des ou	vriers	
Exercice 2		
<ol> <li>Cette Michna porte sur les horaires de trava de la Michna font référence à ces deux notion</li> </ol>		
2. Tsvi a embauché deux ouvriers pour qu'ils rar attentivement la Michna, et répondez aux qu		
O Comment sont fixés les horaires de travail des	ouvriers ?	
<ul> <li>Tsvi doit-il leur fournir les repas ? Justifiez votr (Répondez en vous appuyant sur le <i>klal</i> de la N</li> </ul>		
<ul> <li>Tsvi doit-il leur fournir des vêtements de travai</li> <li>Doit-il également leur payer les frais de transp</li> </ul>	• • •	

3.	Écrivez d'autres exemples de conditions de travail qui dépendent de la cout <mark>ume de l'endroit.</mark>
	······································

Lorsque l'on embauche des ouvriers, il est permis de fixer avec eux d'autres conditions que celles qui sont d'usage dans cet endroit, mais il faut le **préciser clairement à l'avance**. Lorsque rien n'a été clairement précisé à l'avance, il faut suivre la coutume de l'endroit.

## Phrase manquante dans la Michna - « דְּוֹסוֹרֵי מְחַסְּרָא »

La Guemara précise qu'il manque un passage dans notre Michna, et que nous devons ajouter :

« וְאָם פָּסַק לְהֶן מְזוֹנוֹת – רִבָּה לְהֶן א

« Et s'il s'est engagé à leur donner à manger – il s'engage à leur donner plus de nourriture que ce que veut l'usage. »

Autrement dit : imaginons un homme qui vit dans un endroit où il est d'usage de donner à manger aux ouvriers. Si cet homme s'engage à leur donner à manger, il sera obligé de leur donner plus de nourriture que ce que veut l'usage, même s'il n'a pas précisé qu'il souhaitait leur donner davantage que ce que veut l'usage.



# L'histoire de Rabbi Yo'hanan ben Matyia

#### Exercice 3

Étudiez en 'havrouta, en suivant les étapes ci-dessous :	
<b>Étape 1 :</b> Lisez l'histoire relatée dans la <i>séfa</i> de la Michna, racontez-la dans vos propres mots, et résumez-la par écrit.	
<b>Étape 2 :</b> Réfléchissez à la question suivante, puis répondez-y :	

Étape 2 : Réfléchissez à la question suivante, puis répondez-y :
quelle est la fonction de cette histoire dans notre Michna ? (Lisez ce qui figure
plus haut sur le panneau en bois, et aidez-vous de la phrase qui ne figure pas dans cette
histoire, et qui est rapportée par la Guemara). Justifiez votre réponse.

**Étape 3 :** À propos de quel *din* Rabban Chimon ben Gamliel est-il en désaccord ?



Lorsqu'une histoire est relatée dans la Michna, nous voyons que la tradition passe non seulement par la parole, mais aussi par les actes... Mais nous devons nous assurer de bien comprendre la signification de l'histoire : que s'est—il exactement passé? Pourquoi les Tannaïm ont—ils aqi de la sorte ?



### ַלֹא יָצָאתָ יְדֵי חוֹבָתְרָ עִמָּהֶן, שֶהֵן בְּנֵי אַבְרָהָם יִצְחָק וְיַעֲקֹב.

Tu n'es pas quitte envers eux, car ils sont des enfants d'Avraham, d'Its'hak et de Yaakov.

#### **Exercice 4**

- 1. Lisez les *psoukim*, ainsi que le passage de la Guemara ci-dessous, puis complétez le tableau qui suit.
- Les *Psoukim* suivants sont tirés du *Séfer Neviim*, et décrivent l'atmosphère générale à l'époque du Roi Chlomo :

יְהוּדָה וְיִשְׂרָאֵל רַבִּים בַּחוֹל אֲשֶׁר עַל הַיָּם לְרֹב, אֹכְלִים וְשׁתִים וּשׂמחים.

(מלכים א ד, כ)

Yehouda et Israël étaient nombreux comme les grains de sable de l'océan ; on mangeait, on buvait et on était joyeux.

(Malakhim I 4,20)

וַיְהִי לֶחֶם שְׁלֹמֹה לְיוֹם אֶחָד: שְׁלֹשִׁים כֹּר סֹלֶת, וְשִׁשִּים כֹּר קָמַח. עֲשָׂרָה בָקָר בְּרָאִים, וְעֶשְׂרִים בָּקָר רְעִי וּמֵאָה צֹאן, לְבַד מֵאַיָּל וּצְבִי וְיַחְמוּר וּבַרְבֻּרִים אֲבוּסִים.

(מלכים א ה, ב-ג)

Les vivres de Salomon exigeaient chaque jour : trente kôr de fleur de farine et soixante kôr de farine ;

Dix bœufs engraissés, vingt de libre pâture et cent pièces de menu bétail, sans compter les cerfs, chevreuils, daims et volailles grasses.

(Malakhim | 5,2-3)



• La Guemara, quant à elle, décrit le repas qu'Avraham Avinou a servi aux trois anges venus lui rendre visite :

'כתיב 'ואל הבקר רץ אברהם ויקח בן בקר רך וטוב

(בראשית יח, ז),

ואמר רב יהודה אמר רב: 'בן בקר' – אחד, 'רך' – שנים, 'וטוב' – שלשה.

(גמרא בבא מציעא דף פו עמוד ב)

Il est écrit :

« Puis, Abraham courut au troupeau, choisit un veau tendre et gras ».

(Berechit 18,7)

Et Rabbi Yehouda a dit:

« Rav a dit : "Un veau – un ; tendre – deux ; et gras – trois" »

(Guemara Baba Metsia, daf 86b)

	Le repas	Les aliments	Le nombre de convives	
Le repas de Chlomo				
Le repas qu'Avraham a servi aux anges				



2.	Regardez bien le tableau et répondez à la question suivante : à quel repas chaque convive a-t-il reçu une plus grande quantité de nourriture ?
3.	D'après vos réponses aux questions précédentes, expliquez ce qu'a dit Rabbi Yo'hanan ben Matiya à son fils :
	– <mark>בְּנִי, אֲפָלּוּ אַתָּה עוֹשֶׂה לֶהֶם בִּסְ</mark> עוּדַת שְׁלֹמֹה בְּשָׁעָתוֹ
	ָלא יָצָאת יְדֵי <mark> חוֹבָתְךְּ עִמְּהֶן, שֶׁה</mark> ֵן בְּנֵי אַבְרָהָם יִצְחָק וְיַעֲקֹב.
	Mon fils, même si tu leur fais [des repas] comme le repas de Chlomo à son époque – Tu n'es pas itte envers eux, car ils sont des enfants d'Avraham, d'Its'hak et de Yaakov. »
4.	Rabban Chimon ben Gamliel n'était pas d'accord avec les propos de Rabbi Yo'hanan ben Matiya. Expliquez son opinion.















Halakhot Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: Rav Aviad Bartov, Orientation et conseils pour les questions de Halakha: Rav Yossef Tsvi Rimon, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: Israël Rosenberg, Rav Reouven Rosenshtark, Noam Malchi, Directeur du Département Francophone: Eliezer Shargorodsky, Révision linguistique: Moria Shtern, Israël Rosenberg, Graphisme hébreu: Chlomtsion Fischer | fshlom@gmail.com, | Illustrations: Hananel Tordjman | hananelt@gmail.com, www.lamorim.org, Dvorah Seriao, Directrice de Lamorim, org, Dvorah Seriao, Drosenski de Lamorim, org, Dvorah Seriao, Dvorah Seriao, Dvorah Seriao, Dvorah Seriao, Dvorah S Eliezer Schilt, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: Laure Halber, Graphisme français: twindesigners.com. Contact: info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7, Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלון שבות, ה'תש"ף